

Programme d'actions pour la prévention
des inondation – PAPI

Rénovation d'ouvrages de protection –
Plan « submersions rapides »

PAPI : Un dispositif rénové

- Bilan tiré des deux précédents appels à projet (2002 et 2006)
- Mise en cohérence avec les objectifs et le calendrier de la directive inondation
- Mise en cohérence avec le « plan submersion rapides » - *PSR*
- Prise en compte de tous les types d'inondation (submersion marines et ruissellement intégrés)

Contenu d'un PAPI

- un diagnostic de la situation initiale
 - Caractérisation des aléas (3 T si possible)
 - Recensement des enjeux
 - Analyse des outils existants
- la définition d'une stratégie locale
- la mise en oeuvre d'un programme d'actions

Mise en oeuvre d'un programme d'actions

- Amélioration de la connaissance
- Surveillance, prévision des crues
- Alerte et gestion de crise
- Prise en compte dans l'urbanisme
- réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens
- ralentissement des écoulements
- gestion des ouvrages de protection hydrauliques

Exigences du nouveau dispositif PAPI

- De véritables stratégies locales
- Des dispositifs partenariaux entre l'Etat et les collectivités
- La nécessité d'une gouvernance établie (structure pilote et maître(s) d'ouvrage)
- La cohérence avec les autres politiques présentes sur le bassin (eau, urbanisme)
- La mise en œuvre d'une analyse coût/bénéfice

Sélection des projets

- Une sélection en continu, via un processus de labellisation
- Deux échelles de labellisation
 - Au niveau des bassins –Commission inondation
 - Au niveau national
- 3 types de projets
 - PAPI < 3 M€ : labellisation locale
 - PAPI > 3 M€ : labellisations locale et nationale
 - PAPI d'intention : labellisations locale et nationale

PAPI Audomarois

665 km²

72 communes

120 km de cours d'eau + marais audomarois

100 000 habitants

26 500 emplois salariés

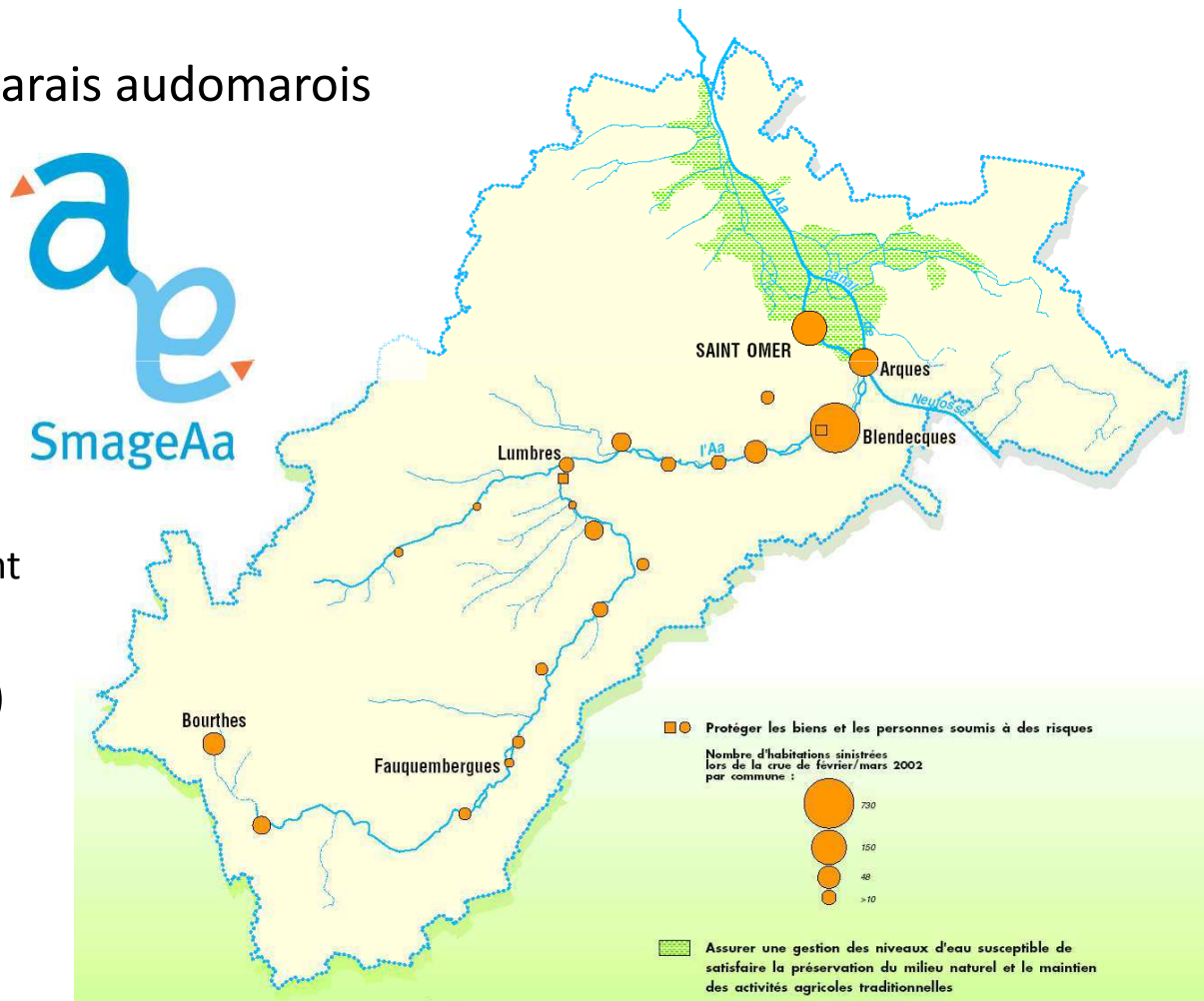
Portage : SMAGE Aa

Crue de référence (2002)

- 1200 logements sinistrés
- Industrie touchée directement
- De 9 à 15 M€ des dommages

Crue plus fréquente (1999)

- 200 logements sinistrés
- Impact indirect sur l'activité économique



PAPI Audomarois - Contenu

Axe	Nature de l'action	Priorité
I	I.1 – Evaluation	***
	I.2 - Repères de crue	*
	I.3 - Actions pédagogiques	*
	I.4 – Observatoire	**
	I.5 – DICRIM	**
II	II.1 - Station limnimétrique Acquin	**
III	III.1 – PCS	***
IV	IV.1 - PPRI Marais	**
	IV.2 - Guide des zones à risque Marais	*
	IV.3 - Suivi du PPRI Aa	*
V	V.1 - Réduction de la vulnérabilité sur site	***
	V.2 - Résilience du Marais	*
VI	VI.1 - Champs d'Inondation Contrôlée	****
	VI.2 - Quartiers hautement vulnérables	***
	VI.3 - Têtes de bassin-versant	**
	VI.4 - Animation agricole	***
VII	VII.1 - Etudes de danger	**
	VII.2 - Réfection des digues	*
	Equipe projet	

Nature de l'action	Total (HT)
Axe I	65 000
Axe II	5 000
Axe III	5 000
Axe IV	23 000
Axe V	30 000
Axe VI	17 044 638
Axe VII	240 000
Pilotage	594 941
Total	18 007 579

PAPI Audomarois - *Instruction*

Avis favorables des services (DDTM et DREAL), qui mettent en exergue :

- La cohérence diagnostic / stratégie / programme d'actions, notamment pour la prise en compte des spécificités du territoire (marais audomarois, enjeux économiques, etc.)
- L'équilibre entre les axes du programme, une part importante étant consacrée aux actions de réduction de la vulnérabilité au sens large (observatoire, information, préparation à la crise, prise en compte du risque dans l'urbanisme, etc.)
- Un réel effort fourni pour l'analyse socio-économique du programme, avec l'objectif d'approfondir l'évaluation sur la durée
- Une forte implication de l'ensemble des acteurs locaux, qu'il s'agira de traduire dans le dispositif de gouvernance proposé
- Avis favorable du préfet coordonnateur de bassin (en substitution à la commission inondation du bassin)
- Avis favorable de la commission mixte inondation au niveau national

Confortement des zones urbanisées du Vimeu- PSR

Un système de protection fragilisé composé :

- de digues de galets
- d'épis transversaux

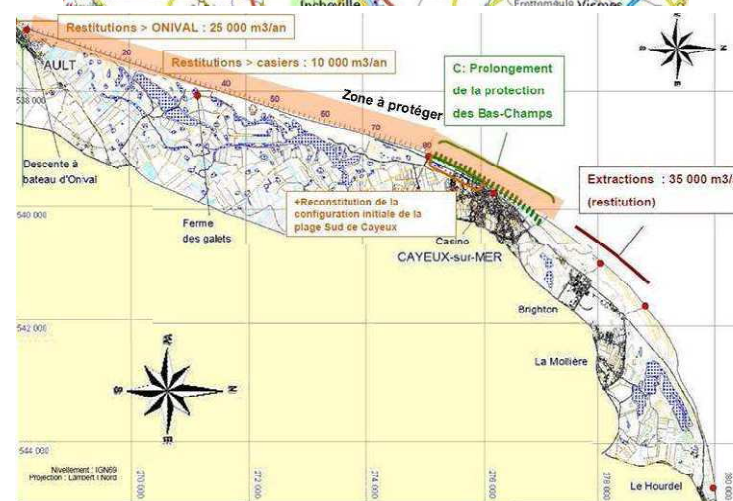
Inondation de référence : tempête de 1990
3 000 ha inondés

Une estimation des enjeux protégés de
l'ordre de 480 M€

Travaux de 18 M€:

- Rechargement du cordon de galets
- Création de nouveaux d'épis transversaux

Portage : Syndicat mixte baie de Somme
Grand Littoral Picard



Vimeu- *Instruction*

Avis favorables des services (DDTM et DREAL), qui mettent en exergue :

- La nécessité d'assurer la protection des enjeux actuellement en place
- L'assurance d'une maîtrise d'ouvrage pérenne pour l'ensemble du système de protection, pour le suivi et l'entretien de l'ouvrage rénové
- La mise en œuvre de Plans de prévention des risques littoraux pour limiter l'implantation de nouveaux enjeux
- Avis favorable du préfet coordonnateur de bassin (en substitution à la commission inondation du bassin)
- Avis favorable de la commission mixte inondation au niveau national
 - sous réserve : déposer un dossier PAPI pour l'ensemble de la zone estuarienne

Dossiers émergents

- PAPI d'intention de l'estuaire de la Bresle à l'estuaire de l'Authie – *examen à la commission mixte inondation en mars*
- Confortement de la digue des alliés
- PAPI d'intention pour la vallée de la Hem
- PAPI d'intention sur les wateringues
- ...